District Saône et Loire de Football

Siège social :
234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

DEPARTEMENT TECHNIQUE ET JEUNES

PV N°6 du 22 octobre 2019

Présents: MM. PARRIAUD, THIBERT, BARBEROT, FAUCHERAND, BOUCHER, NASISSI, ROBERJOT, BRAY, MELICQUE, JACQUET

Excusé : MM BERNARD, MICONNET

COURRIERS

Club EPERVANS, courriel du 8/10/2019 ayant pour objet une mutation pour un joueur U9 :
Le District n'a pas compétence sur les licences, regrette bien évidemment l'absence d'entente préalable entre les clubs pour ce type de situation.

U11

Absence retour plateau du 5/10/2019 :
BUXY
TORCY
GENERLARD PERRECY
VITRY EN CH
Amende 15 euros

Attention sur certains plateaux, des PRATIQUANTS ne sont pas licenciés.
Le DTJ a les outils pour contrôler la cohérence entre les engagements et le nombre de licenciés.
Des contrôles aléatoires seront effectués sur site.
Les membres du DTJ sont habilités à effectuer les contrôles nécessaires, une première vague sera effectué à compter du 9/11/2019.

U13

Club CHAMPFORGUEIL, courriel du 9/10/2019 : souhaite engager une 2ième équipe U13, pris en compte pour la phase 2.

Club MONTCENIS, courriel du 16/10/2019 : souhaite engager une équipe U13, pris en compte pour la phase 2.

Club CHATENOY, courriel du 16/10/2019 ayant pour objet l'équipe 1 évoluant en U13 71 :
Le DTJ acte le fait de retirer cette équipe du championnat U13 71 à compter de ce jour, donne match perdu pour les derniers matchs à jouer.
Le club susceptible de remplacer CHATENOY en U13IS sera invité à jouer en amicale en lieu et place de CHATENOY (contre CHALON FC, HL2S et PARAY USC) contre les équipes concernées.

Demande aux clubs intéressés de candidater pour participer au CHAMPIONNAT U13 IS en phase avec les critères incontournables annoncés en SEPTEMBRE.

Le DTJ intègre pour la phase 2 CHATENOY au niveau D1.

Composition des groupes U13 pour la phase 2 :
Groupe de travail prévu jeudi 24/10 à 9h45.
Messieurs BRAY JACQUET MELICQUE

OPERATIONS DISTRICT U14 et U15

Personne en charge de ce dossier :
Sébastien FAUCHERAND coordonne ce dossier,
Responsables secteurs LOIRE JACQUET Christophe, et SAONE PERRAUT Rémi.

ACTIONS POUR LES VACANCES

CPS U12 MONTCEAU OUROUX : 21/10 25/10 1er novembre

U13 CPD à MONTCHANIN : 22 24 31/10

CPD U12F à U15 à MONTCHANIN : 23 et 30/10

Centre d'entrainement par secteur : VARENNE L/G et SORNAY avec 4 entrainements

Formation CFF1 : Stade Torcy du lundi 28 au jeudi 31 avec 30 stagiaires

DIVERS

Tournois : formulaire de déclaration tournois (foot à 8, foot en salle, futsal…)

Le Président
Dominique PARRIAUD

Le secrétaire
Sebastien FAUCHERAND

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.